



Comité de Direction

Du 12 décembre 2022

A 18 heures 30

Membres présents :

Mmes P.EVAIN – C.MARIETTE

Mrs V.DUBOURG - D.ROUXELIN - O.LECOEUR - M.QUESNEL – JC.NEEL
- D.CHANCEREL – A.LEFEVRE - G.PACILLY - G.DORIZON – R.ROUX –
S.HAMON (en visio conférence)

Membres excusés :

Mmes C.LEGEARD – P.SERFATY

Mrs JP.LOUISE – J.LUCAS – W.LEDOYEN – F.PAING

Invités :

Mrs M.COLLETTE – R.MOTTIN – C.MARION, Responsables de commissions

Invités excusés :

Mr M.ROUELLE

Ordre du jour

1. Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2022
3. Projet notes de fonctionnement interne (utilisation véhicules, récupérations)
4. Projet « Vivre ensemble » avec France Victimes
5. Projet CPAM « Santé Féminines »
6. Proposition des médailles de Ligue
7. Point soirée des bénévoles remise de médailles
8. Point animations Foot en marchant
9. Point réunion de formation des nouveaux dirigeants
10. Point sur les activités de l'équipe technique
11. Validation des demandes d'homologation d'ententes
12. Questions diverses
13. Clôture du Président

Accueil par le président : condoléances – remerciements – félicitations – informations diverses :

V. DUBOURG accueille les membres présents, remercie de leur présence les responsables de commissions non élus au comité de direction, il souhaite la bienvenue à Cloé MARIETTE pour sa première réunion à la suite de son élection lors de l'Assemblée générale. Le président remet à R. ROUX, absent lors de la soirée des bénévoles, la médaille du District de la Manche et lui adresse au nom de l'assemblée ses félicitations.

Approbation du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 08 novembre 2022 :

Le président propose l'adoption du PV du comité de direction du 08 novembre 2022, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Elaboration d'une note de service afférente à l'organisation du District

Le président détaille les nouvelles mesures qui seront mises en place concernant divers points de fonctionnement interne et qui entreront en vigueur en début d'année 2023.

- Récupération des heures supplémentaires effectuées par les salariés : cette mesure ne concerne que l'équipe administrative, M. CHEVREAU en CDD et les 3 contrats d'apprentissage. Les agents occupant une mission technique bénéficient par leur contrat de travail du statut « forfait jour ». Les agents concernés sont tenus de noter sur le tableau créé à cet effet et diffusé par courriel toutes les semaines aux membres du bureau : le nombre d'heures, la date et le motif des heures supplémentaires effectuées, les infos sont notifiées sur le tableau, automatiquement le solde sera mis à jour. L'accord des récupérations est validé par le président et/ou le secrétaire général, le tableau est géré par le responsable administratif, les heures de récupérations non notifiées seront caduques et non récupérables.
- Tenue du planning de la semaine des équipes administratives et techniques : un planning prévisionnel à la semaine se doit d'être affiché dans les locaux du district et adressé aux membres du bureau par courriel sa nature est informative, il est prévisionnel, adaptable et non figé selon les événements.
- Utilisation des véhicules du district : suite à l'achat d'un nouveau véhicule (Peugeot 208) et la prochaine mise à disposition à A.BOUET d'un véhicule de fonction par la Ligue liée à sa nouvelle affectation, une organisation de l'utilisation des véhicules sera mise en place en début d'année. L'obligation réglementaire en cas d'infraction au code de la route faite aux entreprises de déclarer l'identité du chauffeur et le besoin de transparence des outils de travail nécessitent cette mise en place. L'utilisation des véhicules utiles aux élus et aux salariés doit être notifiée si possible 5 jours à l'avance sur le tableau mis en place à cet effet. Un document Excel est également en prévision de mise en place. Il est autorisé, pour des raisons pratiques de conserver de manière ponctuelle les véhicules en fin de journée pour rejoindre le domicile le soir. Leur retour au district lors du week-end (samedi ou dimanche doit être programmé à l'avance si



une utilisation exceptionnelle est prévue). Les véhicules se doivent d'être ramenés obligatoirement le lundi matin, sauf dérogation accordée par le président. Les utilisateurs devront à chaque utilisation, remplir le carnet de bord qui sera à demeure dans le véhicule : heures de départ et retour – annotation des kms – lieu et objet du déplacement – annotation des kms – annotation des pleins de carburants effectués

Projet « France victimes » et journée CPAM « santé féminine »

Le président évoque le nombre de clubs présents lors de ces réunions de secteurs. Plus de 90 clubs se sont déplacés sur les 3 lieux proposés, ce qui représente plus de 75%. C'est un taux de présence satisfaisant.

P. EVAÏN présente l'action « France-victimes », projet porté par la FFF et l'association, elle propose avant tout développement de ce projet dans le district de mettre en place une réunion test dans un club, elle propose de contacter le club de COUTANCES, l'association ayant dans cette ville un point d'accueil pour finaliser notre engagement avant une mise en place d'un plan d'action départemental. Le comité de direction donne son accord à l'unanimité. Avec la CPAM, une action « santé féminine » est en phase de développement, elle permettra de renforcer la politique de préventions des participantes envers le développement de la vaccination face au papillomavirus. Une journée de sensibilisation permettra de libérer la parole. Une date est retenue : le 08 mars 2023 (journée internationale de la femme). Cette action s'inscrit dans les dispositifs subventionnés par l'A.N.S et le projet « toutes foot ». Des échanges ont lieu sur la mise en place cette journée (organisation- budgets- moyens humains). Les élus sont majoritairement favorables à sa mise en place. Le président rappelle néanmoins que cette organisation, comme toutes les autres, devra faire l'objet d'un budget prévisionnel avant de pouvoir être organisée.

Divers intervenants soulèvent dans le cadre du respect de l'éthique les incidents graves intervenus lors de rencontres récemment, heureusement à la marge. La nature des sanctions et les possibilités d'augmentation voir de doublement des sanctions prévues sont évoqués et légalement possibles. Les élus rappellent la possibilité, pour le comité de direction, par la voix de son secrétaire général d'utiliser son droit d'évocation et de faire appel d'une décision au nom de notre instance, pour toute sanction en fonction du contenu du dossier. R. MOTTIN responsable de la commission sportive et de discipline rappelle qu'il vaut mieux privilégier la prévention que la répression.

Soirée des bénévoles et proposition des bénéficiaires des médailles fédérales et de Ligue

Le secrétaire général fait un point de la soirée des bénévoles (remises des médailles) qui permet de recevoir les dirigeants bénévoles qui œuvrent depuis de longues années dans les clubs de la Manche. Dans le cadre de notre partenariat avec le Casino de AGON COUTAINVILLE du groupe PARTOUCHE, que nous remercions de sa fidélité et de son engagement à nos côtés, 17 récipiendaires ont été récompensés par une remise de médaille, un cadeau souvenir et des fleurs pour les dirigeantes. Nous avons accueilli, à cette occasion, Mr PILLON conseil départemental qui représentait notre partenaire majeur, le bureau du district, les membres de la commission « promotion



du bénévolat » autour de son responsable O. LECOEUR. Une soirée de remises, rythmée autour d'un repas dans une ambiance conviviale et particulièrement amicale. JC. NEEL salue le professionnalisme de l'équipe partenariat et communication pour leur implication.

Désignation des remises de médailles proposées à la Ligue de Normandie :

Médaille fédérale or : Mrs Denis ROUXELIN – Gérard PACILLY

Médailles de ligue : Mme Nadia LE MAGOARIEC – Mrs Nicolas JAMARD- Mickaël PHILIPPE – Maurice ROUELLE – Bernard DUPUY

Médaille « projet club » réservé à un(e) dirigeant(e) de moins de 25 ans : Melle Eléa PONDEMER

Les membres du comité de direction approuvent à l'unanimité les propositions.

Validation des demandes de création d'ententes

Le comité de direction valide à l'unanimité la demande de création de l'entente U15 :

Entente USGL / SCUDD 2 Club support : US LA GLACERIE club associé : SCU DOUVE DIVETTE

Point des évènements « foot en marchant »

D.CHANCEREL fait le point des soirées « foot en marchant » qui ont eu lieu grâce à nos partenaires : les salles COTENTIN'D'OOOR et le FAIR PLAY, il se félicite du succès de ses opérations qui ont réuni de nombreux et nouveaux adeptes. Les élus présents se félicitent de ce succès et de la réussite de ces rassemblements qui seront renouvelés en 2023. Nous sommes à la recherche d'une salle, si possible liée à un partenariat sans le sud Manche pour couvrir efficacement notre territoire. D.CHANCEREL précise que 2 nouveaux membres vont prochainement nous rejoindre, ce qui va permettre de structurer une commission « foot en marchant » ainsi que le club de CONDE SPORT qui sera club support dans le centre Manche avec la participation active d'un de ses éducateurs.

Réunion de formation des nouveaux dirigeants (présidents, secrétaires, trésoriers)

Le président de la commission formation des dirigeants et nouvelles technologies S. HAMON fait le point sur cette réunion de formation qui a eu lieu le jeudi 8 décembre 2022 à PONT HEBERT, il se félicite du succès de cette réunion qui a permis de regrouper 22 clubs et 35 participants. Cette réunion fut un réel succès, nous nous réjouissons de la qualité des travaux, de la participation des dirigeants présents. Une réunion dynamique et rythmée, de nombreux sujets (vie associative – juridiques-compétitions – règlements) ont été développés. Un questionnaire a été remis aux clubs pour connaître leurs besoins en termes de formation, la maîtrise de la gestion financière des clubs, le développement de l'arbitrage et FMI sont leurs priorités. Un



buffet convivial pendant lequel de nombreux échanges ont eu lieu entre les élus et les clubs ont montré l'importance d'une telle réunion en présentiel.

Point des activités de l'équipe technique et approbation des calendriers

G. DORIZON, vice-président et responsable de la commission des jeunes fait un point des activités. En préambule il lit un courrier d'A. BOUET, nommé CTD-PPF à la Ligue de Normandie et détaché dans le District de la Manche, en charge des missions de formation dans le District et des missions « foot à l'école » et « événements en liens avec les JO de 2024 pour la LFN. G. DORIZON fait le bilan des formations CFF2 qui ont eu lieu à LA GLACERIE, il remercie le club de son accueil et de sa participation, cette formation s'est très bien déroulée. Le responsable de la commission des jeunes fait un point très positif des actions « foot à l'école » qui continuent à se développer et à donner satisfaction. Il souligne l'intégration réussie de M. CHEVREAU qui apporte son professionnalisme et son expérience. La diversité des activités mises en place : plateaux de Noël - plateaux d'Halloween apportent une réelle plus-value et une animation appréciée à la promotion de notre football animation. Les élus se félicitent de la participation et de l'adhésion des clubs.

Le responsable de la commission des jeunes propose la validation aux membres du comité de direction de diverses dates et lieux des finales départementales jeunes à venir :

- Finales U11 : D1 : le 14/05/2023 à STE CROIX de ST LO
D2 : le 13/05/2023 à PERCY
- Finales U13 : D1 : PITCH Le 01/04/2023 à BREHAL
D2 : 17 et 18 /06 /2023 à VILLEDIEU
- JND : le 03/06/2023 à BRICQUEBEC - TORIGNY – ST MARTIN des CHAMPS - CARENTAN

Les élus présents valident les dates, lieux et propositions de la commission des jeunes.

- Montée U18 : il y aura en fin de saison une seule montée en R3 en raison de la réforme des championnats de Ligue jeunes. Les membres du CODIR expriment à l'unanimité, leur opposition à l'organisation d'un match de barrage entre les deux équipes classées premières de leur groupe. Le CODIR décide donc que comme le prévoit le règlement les deux équipes seront départagées par le système du meilleur quotient.

Questions diverses

C.MARIETTE, évoque son interrogation concernant le projet de réorganisation de la pyramide des championnats seniors, notamment sur l'organisation de la D4 en soulignant le manque d'attractivité des groupes à 10 qui vont réduire l'intérêt des compétitions du fait du nombre de rencontres. Elle s'inquiète également du projet de reculer les dates de reprises de ce championnat ce qui risque de nuire à son bon déroulement et risque de nous faire perdre des licenciés.



De nombreux échanges permettent de rappeler toutes les inquiétudes et tous les questionnements qui se posent dans la mise en place de ces nouvelles dispositions. Les difficultés d'élaborer un schéma directeur idéal sont complexes : configuration géographique du département – difficultés de recrutement et d'encadrement – maintien d'un championnat attractif ... l'organisation des championnats vétérans est évoquée, un groupe de travail devra être mis en place. V.DUBOURG rappelle que nous sommes dans une phase de projets et que les élus qui gèrent le dossier sont à l'écoute des clubs et que les échanges restent ouverts.

M. COLETTE : le responsable de la commission féminine présente un projet de promotion du foot à 11 au niveau des clubs ayant des équipes féminines, une date et un lieu sont évoqués : le 29 avril à Périers. Création d'une journée événementielle qui permettra aux clubs de participer à une journée de rencontres à 11, sous une forme à déterminer (tournoi - plateaux ...) les modalités de participation sont à définir, la seule obligation est de ne faire jouer que des joueuses licenciées. Il souhaite que le District dégage un budget (lots – récompenses – accueil) pour cette initiative. L'ensemble des élus à l'unanimité salue cette initiative et donne son aval.

D. CHANCEREL : rappelle que nous cherchons une salle dans le sud Manche pour développer le foot partagé avec un club support. Il précise que le 21/12/2023 avec les clubs du Nord cotentin et l'AS VALOGNES une journée « inclusive » est organisée.

Il fait part de son rendez-vous avec le président départemental de la FFSA, la réunion s'est passée dans un esprit positif et de qualité. La question des licences demande encore des discussions qui permettront de trouver un consensus bénéfique à toutes les parties. Une rencontre avec le président du District sera organisée dans les prochaines semaines.

D.ROUXELIN interroge le président sur l'application du règlement concernant les clubs absents lors de l'AG de Torigny les villes, celui-ci précise que, par reconnaissance pour le travail effectué par les salariés et les bénévoles pour la réussite de cette AG, le règlement sera appliqué pour les clubs absents, non-représentés, et non-excuses. Le nombre de clubs concernés est peu important. D. ROUXELIN fait part de son ressenti personnel concernant le déroulement de l'AG.

Le vice-président chargé des compétitions fait part des importantes perturbations que nous connaissons dans le cadre de la mise en place de la nouvelle version FMI, nouveau logiciel que nous avons accepté d'utiliser à titre de district « pilote ». Nous relevons de nombreux dysfonctionnements, des bugs répétitifs et nous sommes confrontés à de multiples appels des clubs qui rencontrent des difficultés récurrentes. Malgré nos nombreux appels et réclamations auprès des services concernés à la FFF, nous n'obtenons aucune amélioration et surtout une absence de prise en compte des dysfonctionnements. Le comité de direction à l'unanimité valide la décision de permettre aux clubs de remettre en ligne l'ancienne version FMI pour retrouver une normalité dans le traitement de nos rencontres.

A.LEFEVRE fait le point des actions de formation de la commission départementale d'arbitrage, malgré quelques désistements de dernière minute, nous avons formé et admis 11 candidates et candidats. Il souligne la qualité d'ensemble des candidats et leur motivation. Une prochaine session de formation sera proposée aux clubs en début de 2023 (les 04 et 05/02/2023) afin de permettre aux clubs qui le souhaitent de



disposer de nouveaux arbitres et pour certains de se mettre à jour avec les règles en vigueur.

R.MOTTIN rappelle que la commission sportive est toujours à la recherche d'une femme pour rejoindre les membres du groupe. N'hésitez pas à le contacter : sportive-discipline@manche.fff.fr pour plus d'informations.

Intervention du Président et clôture de la réunion

Le président fait une longue et très détaillée intervention relatant les divers travaux de la réunion du collège des présidents de Ligue et de District qui s'est tenue samedi dernier à la FFF. De nombreuses précisions et explications sont présentées aux membres élus : réglementations – divers projets – analyses financières – orientations - arbitrage.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance à 21 heures.

Le secrétaire général,
Jean Claude NEEL



Le Président,
Vincent DUBOURG



PV MIS EN LIGNE LE 15 DECEMBRE 2022

